

Loggie,
MacNutt,
McCraney,
McCoig,
McCrea,
McKenzie,
McMillan,
Marcile (Bagot),
Michaud,
Nesbitt,
Neelv,
Oliver,
Pacaud,
Papineau,
Pardee,

Proulx,
Reid (Ristigouche),
Richards,
Ross,
Séguin,
Sinclair,
Thomson
(Qu'Appelle),
Tobin,
Turgeon,
Verville,
Warnock et
White (Victoria,
Alta.)—52.

ONT PAIRE:

| Ministériels. | Oppositionnistes. |
|---|---|
| MM. | MM. |
| Aikins, Barnard, Bristol, Northrup, Cockshutt, Davidson, | Turriff, Martin, Bickerdike, Clark (Red-Deer), Charlton, Chisholm (Antigntnish), Marcil (Bonaventure), Chisholm (Inverness), Emmerson, McLean (Queen-Sunbury), |
| Doherty, Tremain, White, Fowler, | Pugsley, Macdonald, Maclean (Halifax), Murphy, Robb, Béland, Buchanan, Clarke (Essex), Cash, Brown, Cordin, Ethier, Demers, Gordon, Lovell, Power, Martin (Montréal), Graham, Molloy, |
| Hazen, Rhodes, McCurdy, Perley, Thoburn, Chabot, Thompson (Yukon), Foster (Toronto), Roche, Broder, Coderre, Currie, Elson, Forget, Webster, Wallace, Carrick, Cochrane, Jameson, | |

(La décision est maintenue.)

La Chambre se forme de nouveau en comité sous la présidence de monsieur l'Orateur suppléant.

M. STEVENS: Maintenant que nous avons tranché la question de règlement et décidé que cet article fait l'objet des délibérations du comité, je désire faire quelques commentaires. Je lirai l'article afin de renseigner la députation, car nous avons discuté d'autres questions pendant si longtemps que nous avons oublié ce qu'il contient. Le voici:

Lesdits navires, après avoir été construits et équipés, doivent être placés par le Gouverneur en conseil à la disposition de Sa Majesté pour la commune défense de l'empire.

Tout d'abord, je désire féliciter le Gouvernement au sujet d'une chose qui a trait au présent article. . .

M. CARVELL: Très bien! très bien!

M. STEVENS: Je suis bien aise de savoir que le représentant de Carleton (N.-B.) est d'accord avec moi pour féliciter le Gouvernement.

M. CARVELL: Il me fait plaisir de voir que mon honorable ami a retrouvé l'usage de la parole.

M. STEVENS: Je crois qu'il conviendrait que le député de Carleton gardât le silence pendant qu'un de ses collègues a la parole; je ne pense pas que la Chambre tire beaucoup de profit des commentaires qui tombent de ses lèvres. Je parlais de mon désir de féliciter le Gouvernement de ce que la présente loi est une amélioration de la loi du service naval qui a été inscrite dans les Statuts de 1910. Elle fait plus, elle prouve que ce pays consent à prendre la responsabilité de coopérer à la défense de l'empire. Il y a des années que la population du Canada demande ce projet de loi. La majorité consentait à une contribution afin de coopérer au maintien de la prépondérance de l'empire et de prendre part aux dépenses qu'elle entraîne.

Au cours du débat sur la deuxième lecture du bill, et l'an dernier pendant la discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône, j'ai soutenu que le Canada devrait supporter sa quote-part des dépenses en vue de maintenir la suprématie navale, d'après l'importance de son commerce comparé au commerce de l'empire. Toutefois, j'ai quelques critiques à faire au sujet de l'article que nous étudions, et je ne crains pas de les faire. Je suis convaincu que les habitants de ma province approuveront les critiques que je ferai à ce sujet. Les sentiments de la population de cette province sont bien connus de la Chambre et des députés de la gauche qui se sont plu à reprocher de temps à autre aux habitants de la Colombie-Anglaise leur manque de patriotisme et leur peu d'attachement à leur province; aussi, je saisis cette occasion de faire une recommandation ou deux au ministère.

Tout d'abord je ne crois pas que ce soit suffisant. L'article dit clairement que ces navires pourront être mis à la disposition de Sa Majesté pour la défense commune de l'empire. Pour ma part, je crois que l'on devrait en faire un don absolu et sans restriction aux autorités anglaises pour la défense navale de l'empire. Je ne prétends pas que cette politique devrait être perpétuée, mais je dis qu'au sujet de cet article du bill et dans la circonstance présente, si nous voulons donner au pays et au monde entier une preuve de nos sentiments dans la question, nous devrions en faire un don complet. Cependant le Gouvernement a cru à propos de rédiger l'article de cette façon.